



Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures

Siège Social : 74 bis rue Hallé 75014 – PARIS
Tél. 01.45.89.33.70 – Fax 01.45.88.79.94 – CCP 753 07 L PARIS
E-mail : snptri@snptri-cgt.fr Site : www.snptri-cgt.fr

Paris, le 15 mai 2025

**Monsieur Philippe TABAROT
Ministre chargé des Transports**

Monsieur le ministre,

Hier après-midi un agent de la DIR Ile de France est décédé dans l'exercice de ses missions et le collègue qui l'accompagnait a été hélicoptéré puis opéré d'urgence d'un traumatisme crânien.

Ce drame nous est insupportable car il se cumule à ceux qui frappent les personnels d'exploitation depuis de nombreuses années.

Ce décès, prouve de nouveau, l'inefficacité du plan ministériel de prévention renforcé concernant les agents des DIR intervenant sous circulation que vous avez imposé.

Nous réaffirmons à travers ce courrier, notre désaccord persistant concernant ce plan.

Pour rappel, lors des groupes de travail concernant l'élaboration du plan de prévention nous avons constamment effectué des propositions qui auraient permis une réelle amélioration de la sécurité des agents. Vos services ne les ont pas retenues.

Monsieur le ministre, nous vous demandons de réunir en urgence une formation spécialisée ministérielle exceptionnelle, en votre présence, pour réouvrir ce dossier et vous remettre en mains propres nos propositions.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie de bien vouloir agréer en mes salutations respectueuses.

**Le Secrétaire Général
SIGNÉ
Gaëtan SILENE**